

des tours, des véhicules, des aéronefs et des camps forestiers sont utilisés pour la détection et l'extinction des incendies de forêt. On dispose également d'hélicoptères et d'avions à voilure fixe équipés pour le largage d'eau, et on peut faire appel à du secours extérieur en cas de besoin.

Alberta. En Alberta, sur 148,167 milles carrés de terres forestières, 106,755 représentent des terres productives. Le Service des forêts du ministère des Terres et Forêts de l'Alberta, qui est chargé de leur administration, est composé de six directions: administration, aménagement forestier, protection des forêts, construction et entretien, utilisation des terres et formation du personnel forestier. Les zones forestières sont réparties en 10 Forêts, chacune administrant séparément son territoire. Chaque Forêt est dirigée par un surintendant assisté d'un certain nombre de spécialistes de l'aménagement forestier, de la lutte contre les incendies, de l'utilisation des terres, de la construction et des communications, ainsi que d'un personnel de bureau et d'un certain nombre d'employés occasionnels. Ces Forêts sont subdivisées à leur tour en districts de gardes forestiers dont chacun est administré par un agent forestier comptable au surintendant. L'agent de district peut s'adjoindre plusieurs gardes forestiers en plus des autres employés sous ses ordres.

La Direction de l'aménagement forestier est chargée d'assurer l'application et la surveillance du régime de contingentement du bois, d'accepter et d'approuver les plans d'aménagement et les projets annuels d'exploitation relativement aux terres de la Couronne louées ou concédées, de préparer et d'exécuter les programmes d'aménagement forestier, et de disposer du bois récolté sur les terres de la Couronne. Elle dirige également des programmes de sylviculture, s'occupe des demandes d'autorisation, effectue l'inventaire des ressources forestières, inspecte les aires de coupe pour s'assurer de la qualité des méthodes d'abattage et d'utilisation, et enfin perçoit les droits et redevances.

La Direction de la protection des forêts s'occupe de tout ce qui concerne la protection, y compris la prévention, la détection et l'extinction des incendies. Elle comprend un certain nombre de spécialistes, dont un météorologiste et un agent des télécommunications, ainsi qu'une section aérienne spéciale, tous chargés d'aider à l'exécution du programme général de protection. La Direction de la construction et de l'entretien s'occupe de la construction et de l'entretien des routes, des pistes d'atterrissage et des bâtiments situés dans le secteur relevant de la compétence du Service, et elle administre et exploite trois aéroports publics autorisés.

La Direction de l'utilisation des terres forestières est responsable de la planification et de la surveillance des modes d'utilisation des terres dans les aires forestières, y compris l'aménagement de pâturages, de secteurs consacrés à la récréation ainsi que de bassins hydrographiques, notamment sur le versant oriental des Rocheuses arrosés par les rivières Saskatchewan-Nord et Sud. La Direction de la formation du personnel forestier fournit installations et instruction au niveau de la deuxième année du cours de technologie forestière de deux ans dispensé par le *Northern Alberta Institute of Technology*. Elle offre également des programmes de formation en cours d'emploi à l'intention de toutes les directions du Service et autres divisions du ministère.

La recherche fondamentale concernant les forêts est généralement effectuée à toutes les phases du programme par le Service canadien des forêts. On a maintenant terminé la construction d'un nouveau laboratoire fédéral de recherche à Edmonton, ce qui permettra de fournir de meilleurs services.

Colombie-Britannique. Sur la superficie totale de la Colombie-Britannique, plus de 210,394 milles carrés (60%) sont classés comme terres forestières et portent plus de 276 millions de pi³ de bois marchand adulte, surtout des conifères. Le Service des forêts de la Colombie-Britannique, qui est l'organe d'administration des forêts pour la province, possède et aménage 95% des terres forestières provinciales. Aux fins de l'administration et de l'aménagement, la province est divisée en six districts forestiers dont les sièges sont situés à Vancouver, Kamloops, Nelson, Williams Lake, Prince Rupert et Prince George. Cette décentralisation administrative est encore accentuée par une subdivision en 100 districts de garde forestier. Chaque district relève d'un garde forestier qui surveille la récolte des arbres par les sociétés d'exploitation forestière et qui joue un rôle essentiel dans la protection de l'environnement. Le Service des forêts a un bureau central à Victoria qui comprend 11 divisions chargées de la direction, des services et des politiques: bois en grume, reboisement, protection, inventaire, recherche, génie, personnel, information, comptabilité, habitat et études spéciales.